

LE PARTENARIAT SCOLAIRE-MUNICIPAL

Un enjeu pour l'avenir de nos jeunes

Par
Martine Lacasse, responsable du Service jeunesse-famille,
Bibliothèque Gabrielle-Roy, Québec
L'Institut Canadien de Québec
mlacasse@icqbdq.qc.ca

Mai 2006

Pourquoi ?

- Selon le Manifeste de l'Unesco sur les bibliothèques publiques : « Une participation créatrice et le développement de la démocratie dépendent aussi bien d'une éducation satisfaisante que d'un accès libre et illimité à la connaissance, la pensée, la culture et l'information. »

Quels sont les missions-clés de la bibliothèque publique ?

- Information
- Alphabétisation
- Éducation
- Culture

Comment la bibliothèque publique peut remplir ces missions ?

- Créer et renforcer l'habitude de lire chez les enfants dès leur plus jeune âge
- Soutenir l'autoformation ainsi que l'enseignement conventionnel à tous les niveaux
- Soutenir les activités et les programmes d'alphabétisation en faveur de toutes les classes d'âge, y participer, et mettre en œuvre de telles activités, si nécessaire
- Faciliter le développement des compétences de base pour utiliser l'information et l'informatique

Pourquoi faire un partenariat scolaire-municipal ?

- Parce que la lecture est un enjeu majeur dans la réussite des jeunes à l'école
- Parce que l'apprentissage dure tout au long de la vie (éducation permanente)

Quelles sont les formes de partenariat ?

- Le partenariat devrait prendre la forme qui convient le mieux pour éliminer le plus d'obstacles possibles dans le but :
 - d'avoir un lieu approprié
 - de donner accès à des ouvrages de qualité et diversifiés
 - d'étendre les heures d'ouverture
 - d'avoir accès à du personnel compétent
 - d'offrir de l'animation pour les jeunes, les parents et les enseignants
 - d'éliminer les problèmes de transport

Quelles sont les conditions qui favorisent le partenariat?

- La compréhension de la mission de chacun des partenaires
- La volonté de travailler en complémentarité selon les ressources de chacun
- Toujours garder en perspective notre intérêt commun : le jeune citoyen et son développement

Quels sont les obstacles au partenariat ?

- La peur de perdre des ressources ou le contrôle sur ces ressources
- Le doute sur ses propres compétences : des milieux professionnels très différents
- La crainte d'être envahi par l'autre : les dangers de négliger sa propre mission au profit de l'autre
- La différence dans les cultures organisationnelles

Comment développer le partenariat?


- Réunir les personnes intéressées par le développement de la lecture dans la communauté
- Identifier les obstacles au développement de la lecture
- Élaborer un plan de développement modeste en tenant compte de ses ressources actuelles

Quelques pistes sur les formes de partenariat

- L'utilisation conjointe des locaux, des collections
- Système de circulation des documents communs
- Entente sur l'animation
- Entente sur l'achat et le traitement des livres
- Campagne d'abonnement à la bibliothèque : la carte d'abonnement fait partie du matériel scolaire
- Gratuité de la bibliothèque publique
- Entente de transport entre la bibliothèque publique et l'école
- Promotion des clubs de lecture à l'école ou à la bibliothèque

Quelques pistes sur les formes de partenariat (suite)

- Promotion des animations de la bibliothèque à l'école
- Exposition des travaux des élèves à la bibliothèque et autres projets mis en valeur
- Boîtes de livres circulantes pour la petite enfance
- Atelier d'animation pour les enseignants, les parents



Donner le goût de lire aux jeunes
et à tous les adultes qui les
guideront

Source

- *Manifeste de l'Unesco sur la bibliothèque publique et la bibliothèque scolaire*